

Vous résidez fiscalement au Pays-Bas et souhaitez faire un don à Helen Keller Europe ?

Transnational Giving Europe (TGE) est un dispositif permettant la réciprocité fiscale en Europe. Pour bénéficier de la fiscalité néerlandaise en donnant à Helen Keller Europe voici les étapes :

1

Faites un don à Helen Keller Europe

Choisissez le programme de votre choix sur notre site internet helenkellereurope.org

2

Helen Keller Europe vous transmet votre reçu fiscal

Le numéro d'enregistrement d'Helen Keller Europe auprès de l'administration fiscale néerlandaise y est mentionné.

3

Lors de votre déclaration de revenus, transmettez votre reçu fiscal à l'administration néerlandaise

Helen Keller Europe met à disposition son rapport annuel.

You are a **Dutch** tax resident and wish to donate to Helen Keller Europe ?

Transnational Giving Europe (TGE) is a secure and tax-effective cross-border framework. If you wish to donate to Helen Keller Europe and benefit of the Dutch tax deductions, please follow these steps :

1

Make a donation to
Helen Keller Europe



Choose the program you wish to
support on helenkellereurope.org

2

Helen Keller Europe
sends you your tax receipt



The registration number
of Helen Keller Europe with the Dutch
tax authorities is mentioned.

3

Send your tax receipt to the Dutch
tax authorities when you file
your tax return



Helen Keller Europe publishes
its annual report.

Standard form publication requirement General ANBI

1 General organisation details

Name

HELEN KELLER EUROPE

Contact details. Please fill in at least 1 of the fields: Address, Telephone number or E-mail address.

Address

12, rue Vivienne - 75002 PARIS

Country

France

Telephone number

00 33 1 47 64 11 30

E-mail address

infoeurope@hki.org

Web address (*)

www.helenkellereurope.org

RSIN (**)

8 2 7 8 8 3 2 4 9

Operating in sector (*)

International aid and human rights – Health in development cooperation

Health – Cure and care

- Secondary sector (if applicable) -

In which countries does your organisation operate? (*)

France and 18 countries in Africa and Asia

Number of employees (*)

1 1

Paid staff in average number of FTEs during the financial year.

Number of volunteers (*)

2 5

Volunteers who regularly (more than 3 times a year) work for your institution.

Statutory board of the organisation

Names of the boardmembers

Position (for example: chairman, treasurer or secretary)

Chantal Piani

President

Patrick Albrand

Secretary General

Maggiel Scalongne

Treasurer

Aymric Pintaud

Vice-Treasurer

Additional information on governance (*)

Target groups (*)

(several options possible)

☒ General public

☐ Single parents

☐ Illiterate people

☐ Chronically ill people

☐ Homeless people

☐ Animals

☐ Prisoners

☐ Religious groups

☐ Communities

☐ Youth

☒ Children

☐ Lhbtqi+

☒ People with disabilities

☐ Environment

☐ Minorities

☐ Minimum income households

☐ Nature reserves

☐ Oceans and seas

☐ Senior citizens

☐ Patients

☐ Victims of violence

☐ Victims of natural disasters

☐ Victims of war

☐ Victims of sexual abuse

☐ Students

☐ Addicts

☐ Refugees

☐ Women and girls

☐ Unemployed people

☐ Wildlife

☐ Other

(*) Optional field, not mandatory (**) Institutions located in- and outside the Netherlands must fill in the RSIN number

1

General (continued)**Objective**

Statutory objective of the organisation.
What does the organisation seek to achieve?

The purpose of the Association is:
Research, promotion, experimentation and application of all means to prevent and combat blindness and sight disorders,
Research, promotion, experimentation and application of all means to prevent and combat malnutrition,
The improvement of medical and surgical methods, training and medical, technical and nutritional education to combat factors leading to total or partial blindness,
The organization of publicity and information campaigns in France, Europe and the rest of the world, using all possible means to raise public awareness of the seriousness of blindness, visual impairment and malnutrition,
Seeking out individuals and companies interested in the aims pursued by the Association, and likely to make donations or engage in sponsorship operations on its behalf, and
Any other activity related to or likely to facilitate the realization of the Association's objectives.

Outline of the policy plan

Please answer the questions below or provide an URL to the policy plan after the last question about the policy plan.

The online policy plan should at least provide answers to the questions about the policy plan asked here.

What are the institution's activities?
When are which activities to be carried out? And how do the activities contribute to achieving the institution's objective?

Our programs prioritize preventing vision loss and avoidable blindness—as well as malnutrition and Neglected Tropical Diseases that threaten sight, health, productivity, and well-being.
We are active in Africa, Asia as well as France and the United States.
In 2018, Helen Keller Europe launches its first French program. PlanVue is a school-based program designed to prevent visual disorders in pupils from low-income neighborhoods, through awareness-raising, screenings and accompanies them to ophthalmologist and optician when necessary.

How does the organisation generate income or revenue?

The Association's annual income consists of the following items:
(i) Association member subscriptions,
(ii) Contributions from donors
(iii) Subsidies and allocations which may be granted by the European Union, the State, the Regions, the Départements, the Communes, all administrations under the control of these authorities as well as public establishments, all foreign governments, all foreign or international institutions or organizations,
(iv) Exceptional resources, and, where applicable, subject to the approval of the competent authority,
(v) Proceeds from fees received for services rendered,
(vi) Proceeds from the Association's assets; and
(vii) Proceeds from donations authorized for use during the fiscal year.

1	General (continued)	
How and for what purposes are the revenues spent? <i>If your organisation holds capital, please fill in here where and how this capital is held (e.g. savings account, investments, etc.)</i>	The revenues are spent to ensure our actions programs of prevention of vision loss and avoidable blindness—as well as malnutrition and Neglected Tropical Diseases that threaten sight, health, productivity, and well-being, in Africa, Asia and alos to continue our porogram in France, called PlanVue, a school-based program designed to prevent visual disorders in pupils from low-income neighborhoods. The association holds capital on savings and investments accounts.	
URL of the policy plan <i>Enter the link to the policy plan.</i>		Open
Remuneration policy Remuneration policy for the statutory board, for the members of the policy-making body and for staff (e.g. collective labour agreement or salary scheme).	Members of the Board of Directors may not receive any remuneration in connection with their duties. Expenses may, however, be reimbursed on presentation of receipts. Such reimbursements must be expressly approved by the Executive Committee; this decision is then ratified by the Board of Directors, with the proviso that those concerned do not take part in the vote. Ratification takes place once a year, when the Association's accounts are approved by the Board of Directors.	
Activity Report <i>List the activities that have been carried out. Alternatively, under the next question, enter the URL to the activity report, or to the financial statements if they clearly describe the activities of the financial year in question.</i>	International action Helen Keller Europe works in Africa and Asia on nutrition and eye health and nutrition programs : Prevention of avoidable blindness We tackle the main causes of avoidable blindness locally through prevention, screening and treatment initiatives run by Helen Keller Intl ' s teams, in conjunction with local public health authorities and local associations. Saving Sight. Combatting Vitamin A deficiencies Control and eliminate Neglected Tropical Diseases Prevention of malnutrition The World Health Organization defines malnutrition as “ deficiencies, excesses or imbalances in a person ' s energy and/or nutrient intake ” . It is the leading cause of child mortality. The first 1000 days Combatting Vitamin A deficiencies Keeping Mothers and babies healthy Helping families grow better food Natioal action (i France) : Cotinuation of PlanVue, which is a school-based program designed to prevent visual disorders in pupils from low-income neighborhoods, through awareness-raising, screenings and accompanies them to ophthalmologist and optician when necessary.	
URL of the activity report <i>Enter the link to the activity report.</i>	https://www.calameo.com/read/007826332f4d8ba926f80	Open

2 Balance sheet

Balance sheet date - - Enter the balance sheet date. If you continue, the years will automatically appear above the columns.

Assets

Intangible fixed assets	€	€
Tangible fixed assets	€	€
Financial fixed assets	€	€
	€ 0	€ 0
Stocks	€	€
Accounts receivable & accrued income	€	€
Securities	€	€
Liquid assets	€	€
	€ 0	€ 0
	€ 0	€ 0
Total	€ 0	€ 0

Liabilities

Continuity reserve	€	€
Earmarked reserve	€	€
Revaluation reserve	€	€
Other reserves	€	€
	€ 0	€ 0
Earmarked funds	€	€
Provisions	€	€
Long-term liabilities	€	€
Current liabilities	€	€
	€ 0	€ 0
Total	€ 0	€ 0

Explanation

Provide an explanation of the balance sheet or fill in the URL to the annual accounts if an explanation is included.

Income

Government grants

€

€

Grants from other not-for-profit organisations

€

€

Other grants

€

€

+

+

Income from grants

€ 0

€ 0

Sponsorship income

€

€

Gifts and donations from private individuals

€

€

Inheritances

€

€

Contributions from lotteries

€

€

Other donations

€

€

+

+

Donations

€ 0

€ 0

Income generated through the delivery of products and services (turnover)

€

€

Financial income

€

€

Other income

€

€

+

+

Total income

€ 0

€ 0

Expenses

Purchase value of products supplied (cost price)

€

€

Grants & donations given

€

€

Purchases and acquisitions

€

€

Communication costs

€

€

Staff costs

€

€

Housing costs

€

€

Depreciation

€

€

Financial expenses

€

€

Other expenses

€

€

+

+

Total expenses

€ 0

€ 0

Balance of income and expenditure

€ 0

€ 0

3

Statement of income and expenditure (continued)

Explanation
Provide an explanation of the statement of income and expenditure here or fill in the URL to the financial statements if an explanation is included.

URL of the annual accounts
Enter the link to the annual accounts if you have published these..

https://www.helenkellereurope.org/wp-content/uploads/2024/12/Helen-Keller-Europe-RCA-30.06.24.pdf

Open



**HELEN
KELLER**
EUROPE

RAPPORT ANNUEL

2024

JUILLET 2023 - JUIN 2024



LABEL IDEAS
L'EXIGENCE
en action



SOMMAIRE

→ Notre Histoire	3
→ Nos territoires d'actions	4
→ Nos actions à l'international	5
⇒ Prévention : cécité et malnutrition	
⇒ Zoom sur notre action au Kenya	
→ Nos actions en France	9
⇒ Prévention de la santé visuelle	
⇒ Sensibilisation à la santé visuelle	
⇒ Nos actions de développement	
→ Équipe et Gouvernance	15
→ Garanties et transparence	15
→ Nos partenaires	17

*"Aucun pessimiste n'a jamais
découvert le secret des étoiles,
navigué jusqu'à des terres
inconnues, ou ouvert un
nouveau chemin pour l'esprit
humain."*

*Helen Keller
(1880-1968)*





Chantal Piani

Présidente d'Helen Keller Europe

Au cœur de nos actions et de nos engagements, nous portons une conviction profonde : un avenir où personne n'est privé de la possibilité d'avoir accès aux soins et d'atteindre son véritable potentiel.

Alors que nous clôturons cette année 2024 bousculée par de nombreux enjeux géopolitiques et climatiques, nous sommes portés par un optimisme fondé sur les résultats accomplis ensemble et les défis qu'il nous reste à relever.

L'année écoulée a effectivement été marquée par de remarquables progrès, fruits d'un travail collectif et de la mobilisation de nos partenaires et donateurs. Nous vous en remercions chaleureusement. Les équipes Helen Keller ont ainsi élaboré une approche nutritionnelle pour accompagner les 1 000 premiers jours de l'enfant autour de 5 actions clés. A titre d'exemple, au Kenya, 173 000 enfants ont été supplémentés en Vitamine A.

En France, PlanVue, programme à l'école au service de la vue des élèves de quartiers prioritaires, a poursuivi son développement en touchant près de 6 000 bénéficiaires.

Les défis persistent mais nous savons que des solutions existent, qu'elles sont accessibles et qu'elles portent des résultats concrets en transformant des milliers de vies.

Pour toutes ces raisons, en 2025, nous mettrons tout en œuvre pour renforcer notre impact.

Ensemble, nous pouvons offrir à chacun la chance de vivre en meilleure santé. Merci pour votre engagement continu,

Ensemble pour la VUE et pour la VIE



Notre fondatrice

Helen Keller (1880-1968), aveugle et sourde à 18 mois, devint la première personne atteinte de ce handicap à obtenir un diplôme universitaire. Militante, elle œuvra pour le droit des femmes et des personnes handicapées partout dans le monde.

Notre vision

Un monde où chacun a l'opportunité de vivre en bonne santé et de réaliser pleinement son potentiel.

Notre mission

Prévenir la cécité évitable et la malnutrition, 1ère cause de cécité pour les enfants de moins de 5 ans.



1915

George Kessler et Helen Keller fondent à Paris une organisation humanitaire pour venir en aide aux soldats blessés aux yeux pendant la Première Guerre mondiale.

1998

Helen Keller Europe, association indépendante loi 1901, affiliée à Helen Keller International est fondée

L'association prend le nom d'Helen Keller Intl

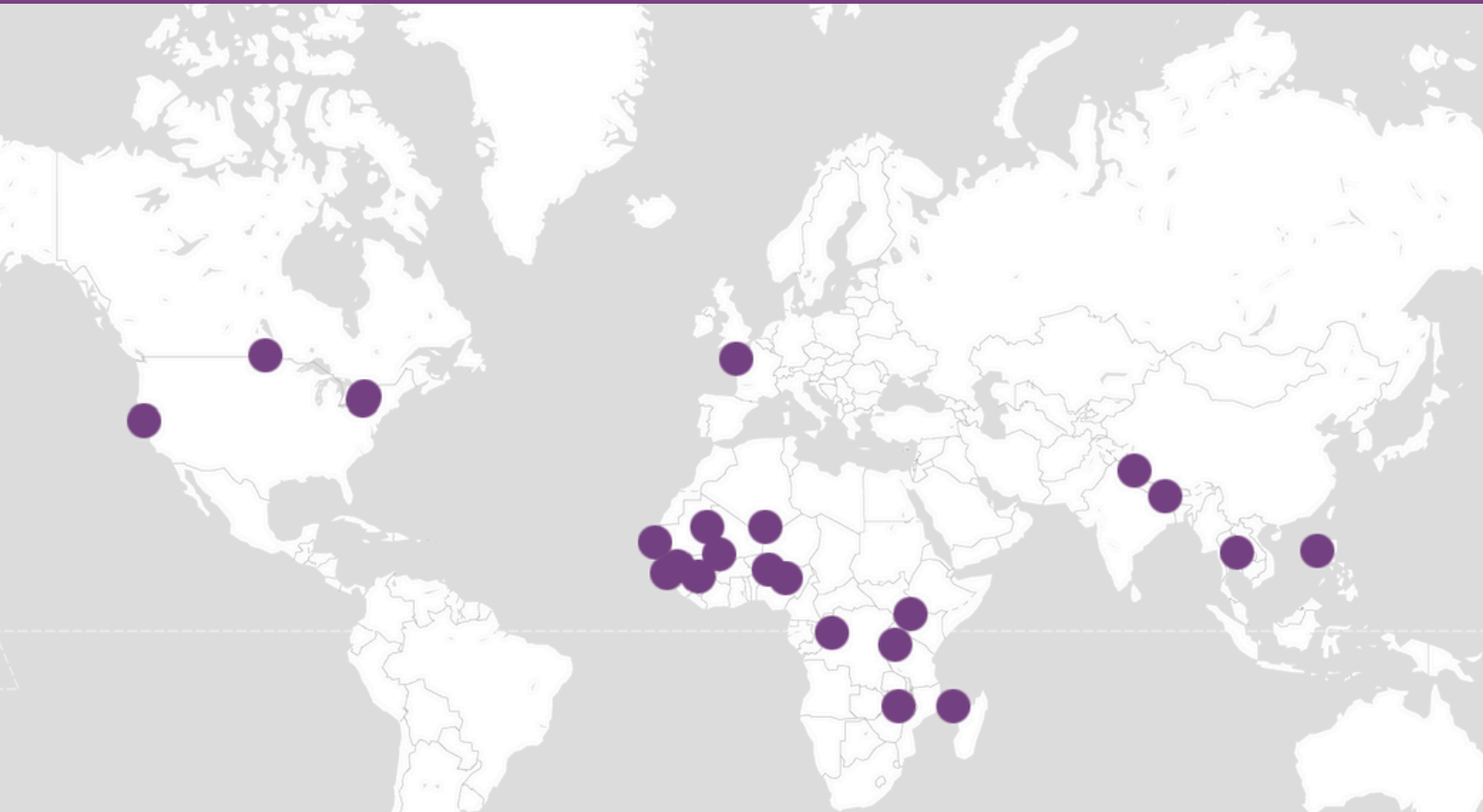
1977

RIGUEUR

TÉNACITÉ

INTÉGRITÉ

EMPATHIE



Afrique

Burkina Faso
Cameroun
Côte d'Ivoire
Guinée
Kenya
Madagascar
Mali
Mozambique
Niger
Nigeria
R. D. Congo
Sénégal
Sierra Leone
Tanzanie

Asie

Bangladesh
Cambodge
Népal
Philippines

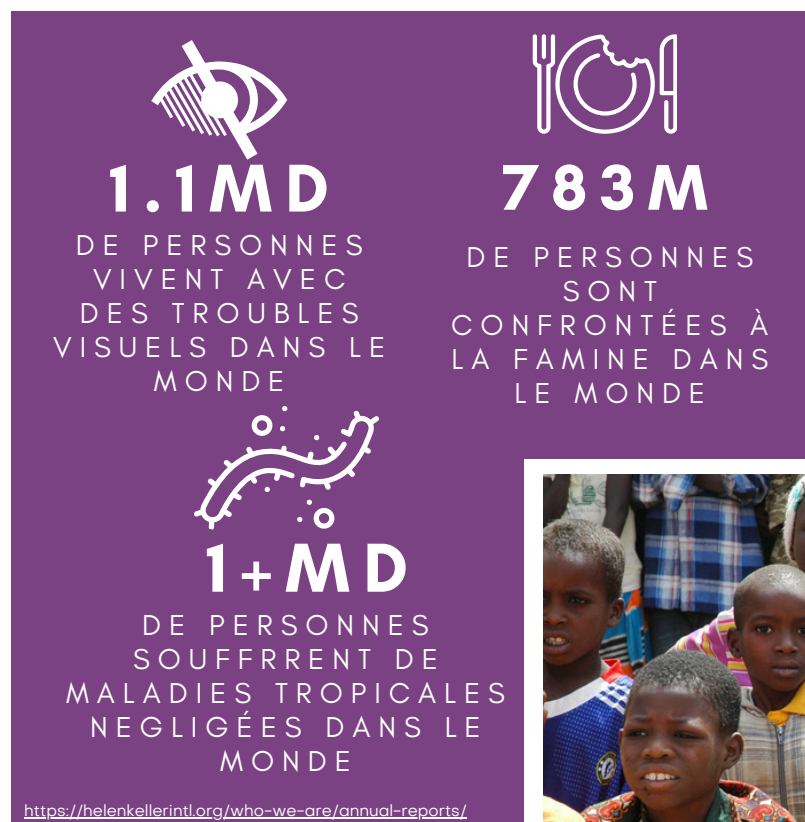
Amérique

Etats-Unis

Europe

France

CONTEXTE



Il a été démontré qu'une bonne nutrition des mères et des enfants pendant la période des 1 000 premiers jours, allant de la conception à son deuxième anniversaire, constitue la solution la plus efficace pour lutter contre la malnutrition et protéger leur santé.



1 VITAMINES PRÉNATALES

Protéger les femmes enceintes en veillant à ce qu'elles reçoivent la bonne combinaison de vitamines et de minéraux prénataux pour rester en bonne santé ainsi que leurs bébés.

2 ALLAITEMENT EXCLUSIF

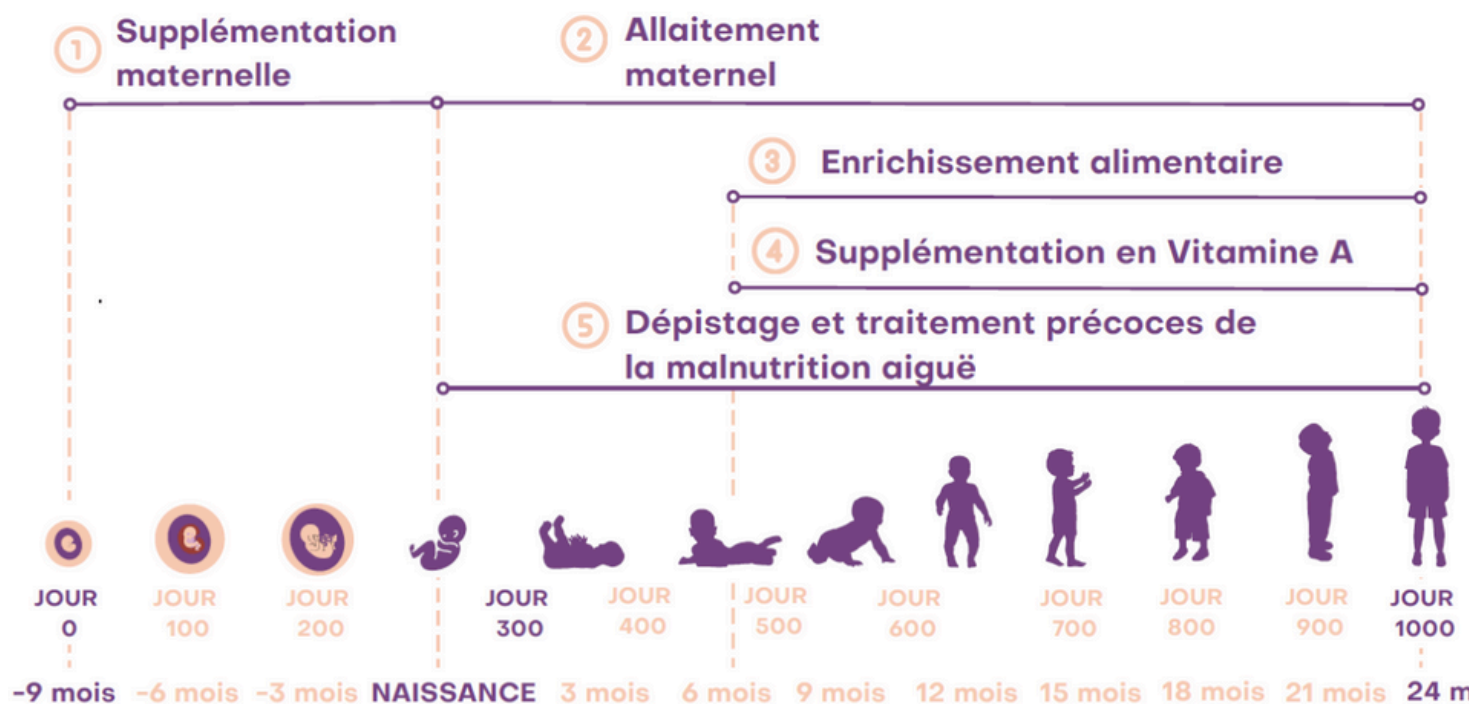
Accompagner les mères à allaiter exclusivement leurs enfants pendant les six premiers mois, le lait maternel étant le mieux adapté pour répondre à tous les besoins du nourrisson, tout en renforçant son système immunitaire.



3 ENRICHISSEMENT ALIMENTAIRE

À partir du sixième mois, compléter le lait maternel avec une alimentation diversifiée, adaptée et riche en nutriments pour optimiser le développement physique et cognitif de l'enfant.

5 ACTIONS CLÉS À MENER DURANT LES 1000 PREMIERS JOURS



Asie

&

Afrique

4 SUPPLÉMENTATION EN VITAMINE A

Administrer deux capsules de vitamine A par an aux enfants, âgés de 6 mois à 5 ans, permet de prévenir la cécité ainsi que de réduire la mortalité infantile de 24%.



5 DÉPISTAGE ET TRAITEMENT DE LA MALNUTRITION AIGÜE

Diagnostiquer et traiter les enfants souffrant de malnutrition aiguë-sévère à l'aide d'aliments thérapeutiques prêts à l'emploi. La détection précoce permet de minimiser les dommages, de réduire la durée du traitement et d'assurer un meilleur avenir.



De janvier à juin 2024 au sein de quatre quartiers défavorisés de Nairobi au Kenya, 173 000 enfants ont été supplémentés en vitamine A et 200 300 ont été vermifugés.

Le projet vise à optimiser l'utilisation des services maternels et infantiles par le biais de visites à domicile et au sein des écoles, durant lesquelles un diagnostic complet de l'état nutritionnel est effectué :

- dépistage de la malnutrition
- contrôle des vaccins
- supplémentation en vitamine A
- vermifuge

L'enfant est orienté vers le centre de santé le plus proche si nécessaire.

Pour mener à bien ces actions et s'assurer que chaque enfant bénéficie de ces interventions vitales, 217 agents de santé ont été formés à ces activités terrain, qui ont à leur tour formés et supervisent 1 200 volontaires de santé communautaires.

L'objectif est d'intégrer ces soins aux services de routine des centres de santé et de renforcer leurs capacités, ainsi que de sensibiliser les populations à l'importance d'une bonne nutrition pour un impact durable.

Programme soutenu par Topsøe Holding, Optiver, Effective Atruism Poland et particulier



173 000 enfants supplémentés



CONTEXTE

LA SANTÉ VISUELLE

PlanVue vise à sensibiliser, dépister, traiter et suivre dans la durée les troubles visuels des élèves scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire. Aujourd'hui, multiples sont les barrières d'accès aux soins : délais, coût, complexité du parcours...

Pour certaines familles, l'accès aux soins ophtalmologiques n'est pas possible, faute de moyens (le taux de renoncement aux soins est deux fois plus élevé dans les quartiers prioritaires) mais aussi faute de sensibilisation. Et pourtant, le port de lunettes permet de réduire les risques d'échec scolaire de 44%.

INNOVATION

En combinant dépistage massif à l'école, sensibilisation, et accompagnement social, PlanVue agit pour l'accès aux soins et la promotion de la santé sous des formes plurielles.

80 %

DES
APPRENTISSAGES
PASSENT PAR LA
VUE

50

DE
POPUL
MONDIA
MYOPE
20

UN PROGRAMME À L'ÉCOLE

L'année scolaire 2022-2023 avait marqué un premier essaimage en dehors de Nanterre.

Cette année scolaire 2023-2024 a quant à elle été poursuivie en parallèle ses activités à Nanterre et avec l'ouverture de deux nouvelles zones : le 20ème arrondissement de Paris et Malmaison, Paris 4e et Ris-Orangis ont également rejoint le partenariat avec des acteurs locaux.



25 %
DES FRANÇAIS
RENONCENT AUX
SOINS

Le premier tournant dans l'histoire de PlanVue : celui de
l'année 2019, marquée par une accélération de cet essaimage,
dans le 19^e arrondissement de Paris et Saint-Ouen. PlanVue a
été implanté à Aubervilliers. Les communes de Noisiel, Rueil-
Malmaison ont accueilli des activités portées par PlanVue, en



PARCOURS ÉLÈVE

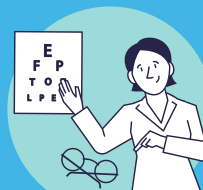
ÉTAPE 1. SENSIBILISATION

La sensibilisation est animée par une personne de l'équipe PlanVue, directement en classe. Chaque élève reçoit un livret adapté à son âge, expliquant comment prendre soin de sa vue.



ÉTAPE 2. DÉPISTAGE

Un test de la vue, réalisé par une ou un orthoptiste, est effectué à l'école. Les résultats sont envoyés par PlanVue aux parents.



ÉTAPE 3. RÉSULTATS

Si le dépistage a révélé le besoin de consulter un ophtalmologiste, les parents choisissent s'ils souhaitent bénéficier de l'accompagnement de PlanVue, ou non, pour la suite du parcours de soin. Les résultats sont également transmis à la Médecine scolaire.



ÉTAPE 4. EXAMEN MÉDICAL

PlanVue accompagne l'élève et ses parents chez l'ophtalmologiste : des créneaux sont bloqués pour PlanVue dans des centres partenaires, et le reste à charge est couvert par Helen Keller Europe.



ÉTAPE 5. ÉQUIPEMENT

Si des lunettes sont prescrites par l'ophtalmologiste, PlanVue peut également accompagner les familles chez un opticien partenaire du programme afin de bénéficier d'un équipement sans reste à charge.



Les besoins des familles diffèrent : certaines ont besoin d'être accompagnées pour mieux comprendre le parcours de soin, d'autres ont besoin d'un soutien financier.

ANNÉE 2024

NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES

Ouverture du programme à de nouveaux bénéficiaires : personnels de santé scolaire, élèves des classes de CE1, CE2, CM1 et 3e. Cette nouvelle organisation permet de générer plus d'impact à moindre coût.

TERRITOIRES

Lancement réussi de PlanVue dans 2 nouvelles zones : Saint-Ouen et le 20ème arrondissement de Paris. Déploiement d'actions ponctuelles à Rueil-Malmaison, Noisiel, Ris-Orangis et Paris 4e.



PARTENAIRES

Mise en place de nouveaux partenariats opérationnels et financiers, accélérant ainsi notre développement.

AMBITIONS

Durant l'année scolaire 2023-2024, un nouveau modèle a été mis en place. L'équipe a été créée, permettant de suivre les bénéficiaires plus facilement et d'apporter plus d'agilité.

Le besoin est avéré, et c'est pour cela que PlanVue doit maintenant se développer hors de l'Ile-de-France durant l'année scolaire 2024-2025. Il est nécessaire de continuer à agir pour l'amélioration de la vie des enfants.

58
FAMILIERS
ACCOMPAGNÉS

PRÈS DE 6 000 BÉNÉFICIAIRES

4700



580



255

ÉLÈVES DÉPISTÉS DONT
37% ORIENTÉS VERS UN
OPHTALMOLOGISTE

CONSULTATIONS
OPHTALMOLOGIQUES
EFFECTUÉES

ÉLÈVES SONT ÉQUIPÉS
DE LUNETTES GRÂCE À
PLANVUE

240

SÉANCES DE
SENSIBILISATION EN CLASSE
ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR NOS
ÉQUIPES



4 700
ÉLÈVES DÉPISTÉS
CP AU CM2
5ÈME/3ÈME/ULIS/
UPE2A



30
LLES
PAGNÉES



390
ENSEIGNANTS
SENSIBILISÉS



été mis en place : une approche territoriale au sein de
ar ville. Ce modèle a permis de gagner en efficacité et a

maintenant changer d'échelle. Un essaimage est prévu en

vue des jeunes en France.

Collaborateurs d'entreprises partenaires

Les nouveaux modes de travail (temps d'exposition aux écrans, télétravail) représentent de véritables menaces pour la santé visuelle des équipes d'une entreprise.

Selon l'International Myopia Institute, la perte de productivité potentielle liée à la myopie en 2015 représentait un coût de 250 milliards de dollars (plus de 235 milliards d'euros).

En 2023, nous sommes allés à la rencontre des collaborateurs d'entreprises partenaires afin de les sensibiliser à leur propre santé visuelle mais aussi à celles de leurs équipes et de leurs proches, enfants ou parents.

A travers l'animation de webinars de sensibilisation ou d'ateliers, nous avons ainsi pu sensibiliser ce public aux comportements à risque et aux bonnes habitudes de santé visuelle à acquérir.



130 collaborateurs d'entreprises sensibilisés en 2024*

Partenariat avec Ensemble contre la Myopie



Afin de porter ce message plus largement, Helen Keller Europe est partenaire de la campagne "Ensemble contre la Myopie" mise en œuvre par l'Institut d'Education Médicale et de Prévention, spécialisé dans la prévention.

La semaine nationale de la myopie a eu lieu du 20 au 26 novembre 2023.

Les équipes PlanVue ont renforcé leurs actions de sensibilisation à la myopie durant cette semaine auprès d'un public varié (enseignants, élèves, parents). Diffuser des messages de prévention est d'autant plus essentiel que des solutions existent pour freiner l'évolution de la myopie.



Notre concert privé à l'Olympia

Pour la 17ème année consécutive, nous avons organisé notre soirée annuelle de levée de fonds à l'Olympia. Ce concert est l'occasion de réunir dans un cadre convivial et chaleureux nos partenaires et donateurs mobilisés pour notre cause autour d'un artiste de talent reflétant nos valeurs.

En mai 2024, Faada Freddy, chanteur sénégalais nous a fait l'honneur de chanter pour Helen Keller Europe en illuminant l'Olympia par ses mélodies ensoleillées.

Notre Point Annuel Programmes

Vous avez été nombreux à participer en présentiel ou à distance à notre Point Annuel Programmes le 21 novembre 2023.

Nous y avons partagé les enjeux de la nutrition durant les 1 000 premiers jours de l'enfant et dévoilé les ambitions de notre programme PlanVue à horizon 2025. Nous remercions pour son intervention Rolf Klemm, Vice President for Nutrition, Helen Keller Intl et Senior Associate, Johns-Hopkins School of Public Health.



Le Semi de Paris



Le 3 mars 2024, 39 coureurs ont pris le départ du Semi-Marathon de Paris aux couleurs d'Helen Keller Europe ! Merci aux particuliers et aux entreprises qui se sont engagés auprès de nous :

- BonAppart Immobilier
- MAJJ Avocats
- Vauban Infrastructure Partners

Un immense merci et bravo pour leur courage et leur détermination !

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Patrick
ALBRAND



Claire
BARIL



Jean-Michel
BOBILLO



Pr Dominique
BRÉMOND-GIGNAC



Dr André
BRIEND



Henri
CHIBRET



Thierry
CLIDIÈRE



Dr Howard
COHN



Pr Antoine
LABBÉ



Fabienne
LECORVAISIER



Alain
MISSOFFE



Philippe
MOLAS



Chantal
PIANI



Aymeric
PINTAUD



Maggiel
SCALONGNE



Diane
SEGALEN

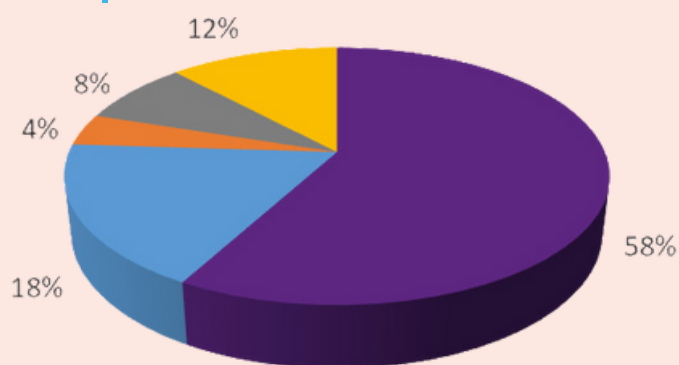


Marc
TALMAN

Garanties et transparence

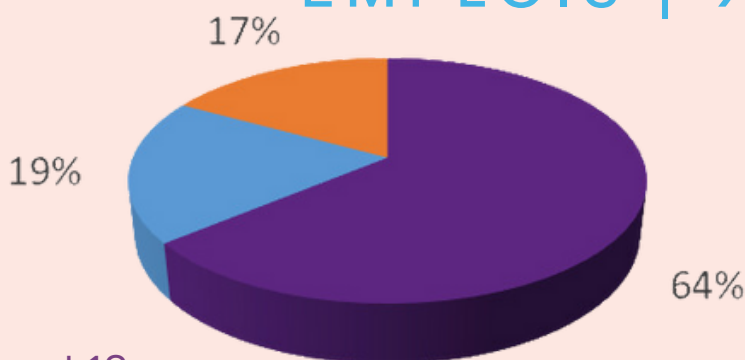
RESSOURCES | 937 158 €

- Entreprises
- Particuliers
- Fondations et Associations
- Subventions publique
- Divers (dont utilisation de fonds dédiés antérieurs)

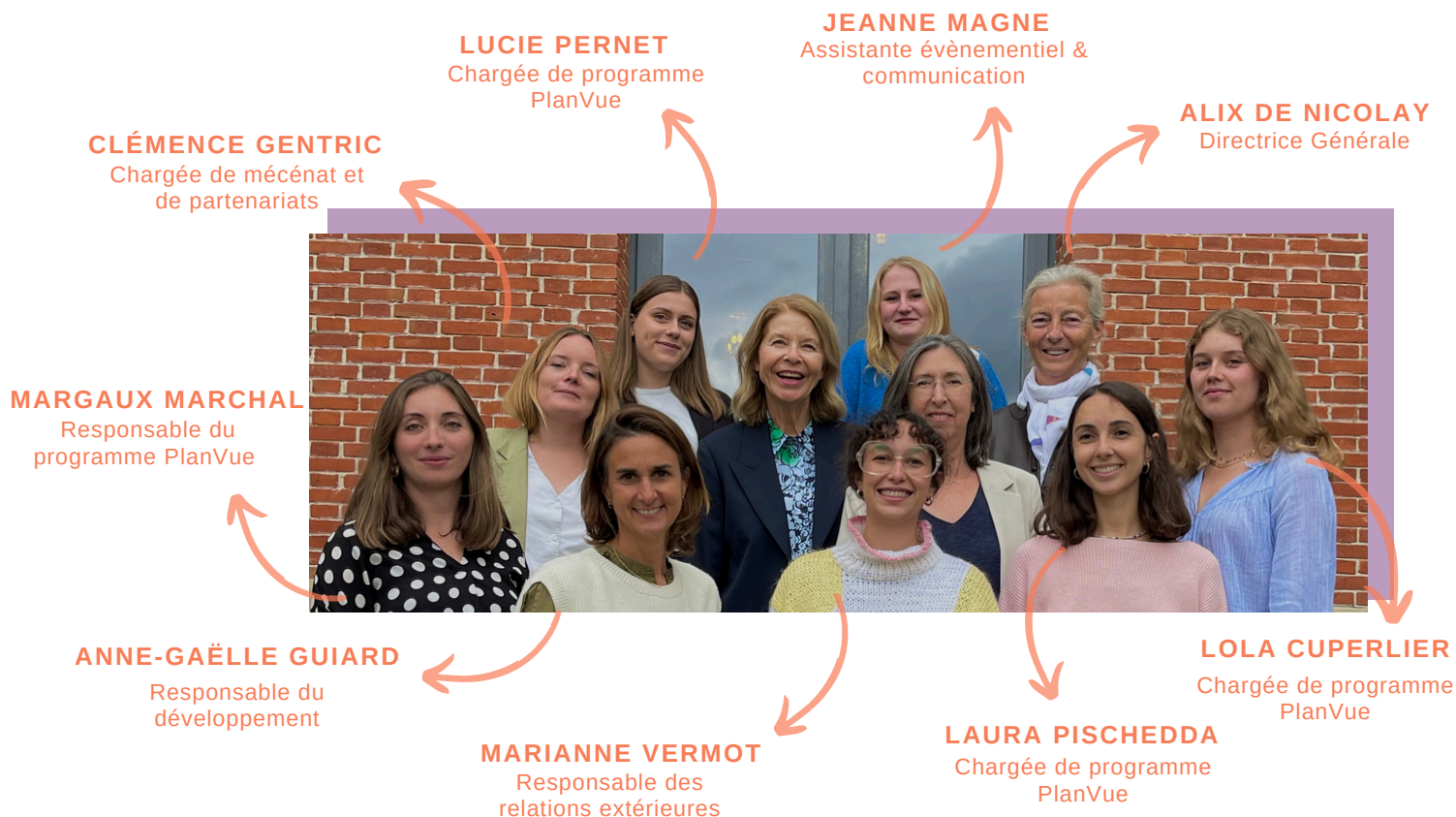


EMPLOIS | 980 094 €

- Mission sociales (dont 6% de report en fonds dédiés)
- Frais de recherche de fonds
- Frais de fonctionnement



NOTRE ÉQUIPE OPÉRATIONNELLE



LABEL IDEAS

Le Label IDEAS est un label indépendant dédié aux organismes à but non lucratif. Il atteste des bonnes pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.



CONSEIL SCIENTIFIQUE ET COMITÉS

Les programmes menés par Helen Keller Europe s'appuient sur l'avis d'un Conseil Scientifique et sur divers comités s'assurant du bon fonctionnement de l'association :

- Opérationnel, présidé par Chantal Piani
- Nomination, présidé par Diane Segalen
- Audit, présidé par Reine Atta
- Communication, présidé par Marie-Dominique de la Salle

RSE

Helen Keller Europe veille au développement de démarches solidaires et environnementales au sein de ses programmes et de son fonctionnement.

L'association veille au respect de pratiques responsables en termes de ressources humaines (inclusion, diversité, lutte contre les discriminations), d'achats et de mobilité (train, vélo).



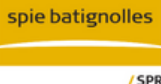
PARTENAIRES

PARTENAIRES OPÉRATIONNELS

FINANCIERS

MÉCÈNES DE COMPÉTENCES

		
---	---	---

PARTENAIRE PLAIDOYER

	
---	---





"Le monde est plein de problèmes, mais aussi longtemps que nous aurons des gens pour les résoudre, nous aurons un bon petit monde."

Helen Keller

CONTINUER DE S'ENGAGER



En ligne

Faire un don sur helenkellereurope.org



Par mail

Écrivez nous sur contact@helenkellereurope.org



Par téléphone

Appelez nous au : +33 (0)1 47 64 11 30

Les Legs

Il s'agit de prendre une disposition dans votre testament afin de transmettre un ou plusieurs biens mobiliers ou immobiliers à Helen Keller Europe. Pour mettre en place cette transmission, nous vous invitons à vous rapprocher de votre notaire.

Restez connectés



Newsletter

Inscrivez-vous sur
helenkellereurope.org



LinkedIn

[@helenkellereurope](https://www.linkedin.com/company/helenkellereurope)



Instagram

[@helenkellereurope](https://www.instagram.com/helenkellereurope)



Facebook

[@helenkellereurope](https://www.facebook.com/helenkellereurope)



Youtube

[@helenkellereurope4266](https://www.youtube.com/helenkellereurope4266)

HELEN KELLER EUROPE

Pour la **VUE** et pour la **VIE**



HELEN KELLER EUROPE
12 RUE VIVIENNE
75002 PARIS

TEL : +33 (0)1 47 64 11 30

SUIVEZ-NOUS





61, RUE HENRI REGNAULT
92075 – LA DEFENSE CEDEX

HELEN KELLER EUROPE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

HELEN KELLER EUROPE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

N° SIREN : 430 471 839

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

A l'assemblée générale de l'association HELEN KELLER EUROPE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association HELEN KELLER EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note page 11 « changement de méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Paris La Défense, le 27 novembre 2024

DocuSigned by:



130CF300E20342D...

JOUBIN Aurélie
Associée

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Comptes annuels

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Rapport de présentation des comptes annuels	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe	7
<i>Préambule</i>	8
<i>Faits marquants</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Contributions volontaires en nature</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	20
<i>Autres informations</i>	21
<i>Compte d'emploi annuel des ressources</i>	29
<i>Compte d'emploi annuel des ressources (suite)</i>	30
<i>Note sur le Compte de Résultat par origine et destination</i>	31
<i>Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)</i>	32
<i>Ventilation des ressources</i>	33
<i>Ventilation des emplois</i>	34
<i>Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés</i>	35
<i>Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger</i>	36

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 30/06/2024	Net au 30/06/2023
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	26 160	14 453	11 708	
<i>Avances et acomptes</i>				6 720
Immobilisations corporelles				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	29 466	11 287	18 179	5 437
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	45 446	34 752	10 694	14 938
Biens reçus par legs ou donations	60 833		60 833	60 833
Immobilisations financières				
<i>Autres immobilisations financières</i>	6 793		6 793	6 401
Total I	168 699	60 491	108 208	94 330
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	69 732		69 732	18 576
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>	6 424		6 424	6 424
<i>Autres créances</i>	184		184	120
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	402 912		402 912	
<i>Disponibilités</i>	831 399		831 399	1 202 591
<i>Charges constatés d'avance</i>	12 528		12 528	3 233
Total II	1 323 179		1 323 179	1 230 943
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 491 878	60 491	1 431 387	1 325 274
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents			62 924	
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 30/06/2024	au 30/06/2023
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Autres fonds propres</i>	11 889	11 889
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	1 107 223	1 123 513
Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales	-24 823	-16 290
Situation nette (sous-total)	1 094 289	1 119 112
Total I	1 094 289	1 119 112
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	62 924	62 924
Fonds dédiés	62 184	18 114
Total II	125 107	81 037
PROVISIONS		
Provisions pour risques	15 000	
Total III	15 000	
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 953	46 772
Dettes des legs ou donations	4 333	4 333
Dettes fiscales et sociales	63 635	50 850
Autres dettes	70	319
Produits constatés d'avance	66 000	22 850
Total IV	196 991	125 125
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 431 387	1 325 274
(1) Dont à plus d'un an (a)		
Dont à moins d'un an (a)	196 991	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 900	2 300
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de prestations de services</i>	21 659	4 500
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	77 150	84 983
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	708 483	751 384
Dont Dons manuels	165 349	150 681
Dont Mécénats	543 133	512 701
Dont Legs, donations et assurances-vie		88 002
<i>Contributions financières</i>	113 935	66 458
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	460	6 300
Utilisation des fonds dédiés	18 114	109 826
Autres produits	139	43
Total I	941 839	1 025 794
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	1 295	643
Autres achats et charges externes	309 072	293 307
Aides financières	77 557	222 560
Impôts, taxes et versements assimilés	14 070	7 793
Salaires et traitements	348 468	304 668
Charges sociales	135 062	123 033
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	9 328	6 496
Reports en fonds dédiés	62 184	81 037
Autres charges	7 093	3 535
Total II	964 128	1 043 072
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-22 289	-17 278
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	11 775	1 175
Différences positives de change	1 658	1 008
Total III	13 433	2 183
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	3	434
Total IV	3	434
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	13 430	1 749

Compte de résultat

	Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-8 859	-15 529
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	937	716
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	15 000	
Total VI	15 937	716
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-15 937	-716
Impôts sur les bénéfices (VIII)	27	45
Total des produits (I+III+V)	955 272	1 027 977
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	980 095	1 044 267
EXCEDENT OU DEFICIT	-24 823	-16 290

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe

Préambule

Helen Keller International a été fondée à Paris en 1915 sous le nom *“The British, French, Belgian Permanent Blind Relief War Fund”*. Son objet était alors de venir en aide aux soldats de la Première Guerre Mondiale blessés aux yeux. Pendant les premières décennies de son existence, ses programmes ont procuré aide et soutien non seulement aux vétérans mais aussi aux aveugles civils dans plusieurs pays européens.

Après la Seconde Guerre Mondiale, la mission a évolué pour inclure la prévention de la cécité et de la malnutrition. Les activités se sont progressivement dirigées vers les pays en développement et le financement, principalement de source américaine, explique l'établissement juridique de Helen Keller International aux Etats-Unis.

Le bureau de Paris, fermé en 1977 a rouvert en 1998 sous le nom de Helen Keller Europe, déclarée association française de loi 1901 le 24 juin 1998. Helen Keller Europe travaille en étroite collaboration avec Helen Keller International et ses 20 bureaux pays, en Afrique, en Asie, ainsi qu'aux Etats-Unis et en France, où PlanVue, programme à l'école au service de la vue des élèves, est déployé dans les réseaux d'éducation prioritaire.

Helen Keller Europe a pour objet statutaire :

- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la cécité et les troubles de la vue ;
- La recherche, la promotion, l'expérimentation et l'application de tous moyens permettant de prévenir et de lutter contre la malnutrition ;
- L'amélioration des méthodes médicales et chirurgicales, la formation et l'éducation médicale, technique, et nutritionnelle aux fins de lutter contre les facteurs entraînant une cécité totale ou partielle ;
- L'organisation de campagnes publicitaires et d'information en France, en Europe et dans le monde, visant, par tous moyens possibles, à accroître la prise de conscience par le public de la gravité de la cécité, des troubles de la vue et de la malnutrition ;
- La recherche des personnes et sociétés intéressées par les buts poursuivis par l'Association, et susceptibles de faire des dons ou de s'engager dans des opérations de parrainage à son profit ; et
- Toute autre activité se rapportant à l'objet ainsi défini ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

La mission sociale de Helen Keller Europe est de collaborer avec des communautés locales afin de rompre les cycles de pauvreté qui perdurent. En fournissant les éléments essentiels à une bonne santé, ainsi qu'à une nutrition équilibrée et une vue saine, Helen Keller Europe aide des millions de personnes à créer des changements positifs et durables dans leur propre vie.

Helen Keller Europe est affiliée à Helen Keller International. Bien que Helen Keller Europe soit une entité légale indépendante, les deux organisations partagent la même mission et les mêmes valeurs, et fédèrent leurs ressources tant humaines que financières dans la réalisation de leurs objectifs communs. Selon la source du financement engagé, la mise en œuvre et la gestion des missions sur le terrain sont co-exécutées par les deux entités.

Les levées de fonds de Helen Keller Europe comportent les démarches suivantes : réponse aux appels à projets des institutions publiques et des fondations et fonds de dotation d'entreprises, prospection auprès des entreprises, des fondations et des particuliers, et fidélisation des donateurs. Depuis 2010, Helen Keller Europe fait des appels publics à la générosité par le biais de campagnes de marketing direct.

Faits marquants

Les événements suivants ont marqué l'année 2023/2024 :

- Initié en 2018, **PlanVue**, programme de prévention et de traitement des troubles visuels évitables des enfants scolarisés en réseau d'éducation prioritaire se poursuit pour une sixième année.

PlanVue a été déployé dans 39 établissements d'Ile-de-France, à Nanterre (poursuite des activités), Aubervilliers (poursuite des activités), Paris 20^e (lancement des activités), Saint-Ouen (lancement des activités) et à Noisiel (lancement des activités). Des opérations ponctuelles ont également été menées en partenariat avec d'autres structures à Rueil-Malmaison et Paris 4^e. Le nombre d'élèves dépistés a augmenté considérablement, et est passé de 2 400 l'année dernière à 4 700 cette année.

Plus de 580 familles sont accompagnées chez l'ophtalmologiste dans le cadre de PlanVue. 255 familles sont équipées en lunettes PlanVue.

Le budget initial était de 507 245 € puis réévalué à 409 977€ en janvier 2024.

Les dépenses réelles sont de 305 762 €, auxquelles s'ajoutent 70 119 € de frais administratifs/indirects, soit un total de 375 881 €.

La levée de fonds de PlanVue 2024 s'élève à 438 065 €.

Ainsi, l'excédent de **62 184 €** sera reporté à l'année 7 de PlanVue.
- L'opération Grands Donateurs** s'est déroulée le 14 septembre 2023 au musée du Jeu de Paume, autour de l'exposition d'un photographe néerlandais, qui a travaillé sur le sujet des aveugles. **L'événement s'est autofinancé et a permis d'acquérir de nouveaux donateurs.**
- Le **Point Annuel Programme** s'est tenu le 21 novembre 2023. Les programmes 5 Actions Essentielles en Nutrition durant les 1 000 Premiers Jours de l'Enfant et PlanVue ont été présentés à une soixantaine de participants.
- Helen Keller Europe a participé au **semi-marathon de Paris** le 3 mars 2024. 39 personnes ont couru aux couleurs de l'association, dont 13 coureurs individuels et 26 collaborateurs d'entreprises. 4 entreprises ont participé dont 3 nouvelles. Cette opération nous a permis d'acquérir 100 nouveaux donateurs et de **collecter 15 000€.**
- La soirée annuelle à l'Olympia a lieu le 28 mai 2024 avec la participation de Faada Freddy, en présence de plus de 1 000 personnes. La collecte s'élève à **233 000€**, dépassant les objectifs.
- Les appels à dons de novembre 2023 et mai 2024 ont totalisé une collecte de **50 000€**. L'appel à don de fin d'année est en hausse par rapport à l'année précédente et excédentaire par rapport à l'objectif fixé. L'appel à don de printemps ayant eu lieu juste après l'Olympia est en revanche en-deçà de l'objectif.
- Par le biais du label GiveWell, des dons dédiés non sollicités sont attribués, notamment **50 000€** de l'entreprise danoise Topsoe Holding, **12 300€** de l'entreprise néerlandaise Optiver, tous deux fléchés vers le programme de Supplémentation en vitamine A des enfants de moins de 5 ans au Kenya, ainsi que des collectes de plateformes en ligne. **10 000€** du fonds de dotation KSR Lemonnier ont été fléchés vers le programme 5 Actions Essentielles en Nutrition durant les 1 000 Premiers Jours de l'Enfant. Sundora renouvelle son don de **20 000\$** pour un programme d'assistance technologique aux femmes et adolescents handicapés au Bangladesh.
- Helen Keller Europe se mobilise dans la préparation du sommet Nutrition pour la Croissance qui sera accueilli par la France les 27 et 28 mars 2025.
- Parmi les charges non budgétisées, il est à noter la provision de **15 000€** dans le cadre de la saisine des Prud'hommes par une ancienne collaboratrice.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : HELEN KELLER EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 1 431 387 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 24 823 EURO. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/10/2024 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général et du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 6 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pas pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte passif "Fonds dédiés" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Report en fonds dédiés".

Les sommes inscrites au passif en "Fonds dédiés" sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini, par le crédit du compte "Utilisation de fonds dédiés".

Fonds reportés liés aux legs ou donations

La partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée "Fonds reportés liés aux legs ou donations" avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte "Reports en fonds reportés".

Ne sont pas concernées, les ressources dont la contrepartie est un bien reçu par legs ou donation déjà comptabilisé en immobilisation par nature à la date d'acceptation.

Changement de méthode

Il s'agit de la première année d'application du règlement ANC n° 2022-04 du 30 juin 2022 qui introduit la production de l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

L'association disposant de plus de 153 K€ de ressources provenant de dons de personnes physiques ou morales ouvrant droit à un reçu fiscal, celle-ci applique ce texte.

Le tableau est présenté page 36.

Contributions volontaires en nature

Sont incluses dans les contributions volontaires en nature tout acte par lequel une personne physique ou morale apporte des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à

- ✓ des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- ✓ des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- ✓ des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, fourniture gratuite de services.

Au 30/06/2024 les contributions volontaires en nature sont composées de :

a. Mécénat de compétences et bénévoles

Pour le fonctionnement général de l'association :

- Jones Day, cabinet d'avocats apporte un appui juridique ;
- Moka Works, société de services informatiques, assure la maintenance informatique ;
- Marie-Dominique de la Salle, mécène de compétence en stratégie marketing, est très investie et a collaboré avec l'association à hauteur de 24 225 € pour l'année fiscale 2024
- Bénévoles PlanVue : 33 bénévoles participent à des journées de dépistage, représentant un total de 84h30 de bénévolat. L'évaluation de leur rémunération est de 12,06€/heure (charges comprises), soit une estimation globale de 1 019 €.
- A l'occasion de la soirée annuel à l'Olympia du 28 mai 2024, 23 bénévoles ont apporté leur soutien pendant 4,5 heures chacun. L'évaluation de leur rémunération est de 12,06 € par heure (soit une heure au SMIC charges comprises), soit une estimation globale de 1 248 euros

b. Dons en Nature

Au cours de l'exercice, l'Association a bénéficié de :

- Dons en nature comptabilisés hors bilan (les indications de prix sont fournies par les donateurs)

Donateur	Type de don	Evaluation	Date	Affectation
Générale d'Optique – Grand Vision	Lunettes de vue	Estimé à 21 388 € (*)	FY 2024	PlanVue
Cinq Mondes	Produits de soins pour les loges de l'artiste	1 050 €	FY 2024	Soirée Olympia
Le Méridien Etoile	7 nuitées pour l'artiste et ses choristes	2 468 €	FY 2024	Soirée Olympia

(*) Coût moyen du reste à charge pour la Générale d'Optique : 95,49 € ; 224 élèves équipés

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	19 440	13 440		26 160
Immobilisations incorporelles	19 440	13 440		26 160
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 274	15 192		29 466
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 545	901		45 446
- Emballages récupérables et divers	60 833			60 833
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	119 652	16 093		135 746
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 401			6 793
Immobilisations financières	6 401			6 793
ACTIF IMMOBILISE	145 494	29 533		168 699

Autres immobilisations corporelles - Divers : 60 833
Dont biens recus par legs et donations destinés à être cédés : 60 833

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	13 440	16 093		29 533
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	13 440	16 093		29 533
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 720	1 732		14 453
Immobilisations incorporelles	12 720	1 732		14 453
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 837	2 450		11 287
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 607	5 145		34 752
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	38 443	7 595		46 039
ACTIF IMMOBILISE	51 164	9 328		60 491

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 95 661 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 793		6 793
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	69 732	69 732	
Autres	6 608	6 608	
Charges constatées d'avance	12 528	12 528	
Total	95 661	88 869	6 793
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Créances de l'actif circulant - Autres : 6 608
Dont créances reçues par legs et donations : 6 424

Produits à recevoir

	Montant
DONS A RECEVOIR	54 777
INTERETS COURUS S/PLACEMENTS FINANCIERS	2 912
Total	57 689

Les dons à recevoir sont les dons reçus ou promis avant le 30 juin 2024 et encaissés après cette date.
Les prestations à recevoir concernent des prestations de service avec contrepartie rendues avant le 30 juin 2024 - Néant.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	11 889				11 889
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves hors activités sociales					
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	1 123 513	-16 290			1 107 223
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-16 290	16 290		24 823	-24 823
Exc.ou Déficit des activités sociales					
Situation nette	1 119 112			24 823	1 094 289
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	1 119 112			24 823	1 094 289

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges		15 000			15 000
Total		15 000			15 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles		15 000			

La provision pour risque concerne un litige prud'homal.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 196 991 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 953	62 953		
Dettes fiscales et sociales	63 635	63 635		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 403	4 403		
Produits constatés d'avance	66 000	66 000		
Total	196 991	196 991		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

(**) Autres dettes : 4 403
Dont créances reçues par legs et donations : 4 403

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUES	34 084
CONGES A PAYER	23 190
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	10 574
ETAT AUTRES CH. A PAYER	7 620
Total	75 468

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	12 528		
Total	12 528		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	66 000		
Total	66 000		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/06/2024
Prestations de service	19 982
Cotisations des adhérents	1 900
Ventes diverses	1 677
TOTAL	23 559

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 8 450 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		7 100	70 050			77 150
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						77 150

Autres informations

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Les dirigeants et les membres du Conseil d'Adminstration ne sont pas rémunérés par l'association.

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Legs nets à réaliser	62 924
Total	62 924

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 14.723 euros

Méthode : IAS19 - méthode des unités de crédits projetés

Taux actualisation : 3,45%

Age de départ à la retraite : Départ volontaire lorsque les salaries pourront bénéficier de la retraite à taux plein

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Autres informations

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	2 267	1 545
Prestations en nature	24 225	52 494
Dons en nature	24 906	12 907
Total	51 398	66 946
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	24 906	12 907
Prestations	24 225	52 494
Personnel bénévole	2 267	1 545
Total	51 398	66 946

Donations - Fonds dédiés

L'association reçoit des dons dédiés à des actions pilotées par HKI auxquelles HKE participe notamment par des reversements. De plus, depuis l'exercice 2018/2019, des fonds sont perçus pour le projet PlanVue. Ce projet est piloté directement par HKE.

L'ensemble des projets de l'exercice est détaillé page 35 de l'annexe.

Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Soldes des legs et donation en fin d'exercice
	A	B	C	A+B-C
Legs accepté par le CA du 25 avril 2023	62 924			62 924
Total	62 924			62 924

Autres informations

Legs à réaliser

	Montant initial
Legs accepté par le CA du 25 avril 2023	62 924
Sous total	62 924
Sous total	
TOTAL	62 924

Fonds dédiés

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours.	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
VAS Kenya	766	766	766				
Plan Vue année 5	17 348	17 348	17 348				
Plan Vue année 6					62 184	62 184	62 184
Sous total	18 114	18 114	18 114		62 184	62 184	62 184
Sous total							
TOTAL	18 114	18 114	18 114		62 184	62 184	62 184

Autres informations

Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 30/06/2024	Exercice N	Exercice N-1 30/06/2023	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 900	1 900	2 300	2 300
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	165 349	165 349	150 681	150 681
- Legs, donations et assurances-vie			88 002	88 002
- Mécénat	543 133	543 133	512 701	512 701
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	11 775	11 775		
2 - Produits non liés à la générosité du public				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	113 935		66 458	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 456		6 726	
3 - Subventions et autres concours publics	77 150		84 983	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	460		6 300	
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	18 114	18 114	109 826	109 826
Total	955 272	740 271	1 027 977	863 509
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	437 736	330 916	345 640	253 414
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	49 503	37 423	54 532	39 981
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	77 557	58 631	235 725	172 827
2 - Frais de recherche de fonds				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	140 365	140 365	133 135	133 135
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	45 310		48 453	
3 - Frais de fonctionnement	167 412	126 579	145 700	106 856
4 - Dotations aux provisions et dépréciations				
5 - Impôt sur les bénéfices	27		45	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	62 184	62 184	81 037	81 037
Total	980 095	756 098	1 044 267	787 250
Excédent ou Déficit	-24 823	-15 827	-16 290	76 259

Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 30/06/2024 TOTAL	Exercice N Dont générosité du public	Exercice N-1 30/06/2023 TOTAL	Exercice N-1 Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public				
Bénévolat	2 267	2 267	1 545	1 545
Prestations en nature	24 225	24 225	52 494	52 494
Dons en nature	24 906	24 906	12 907	12 907
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
3 - Concours public en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
Total	51 398	51 398	66 946	66 946
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales				
Réalisées en France	27 173	25 473	66 946	66 946
Réalisées à l'étranger				
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	24 225			
3 - Contributions volontaires au fonctionnement				
Total	51 398	25 473	66 946	66 946

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	1 290					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	194 415		12 469		80 768	26 072
Aides financières				77 557		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	166 008		25 436		40 933	13 213
Charges sociales	75 698		11 598		18 665	6 025
Dotations aux amortissements et dépréciations	106					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	220					
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	437 736		49 503	77 557	140 365	45 310

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises	5				1 295
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	-4 651				309 072
Aides financières					77 557
Impôts, taxes et vers. assimilés	14 070				14 070
Salaires et traitements	102 878				348 468
Charges sociales	23 075				135 062
Dotations aux amortissements et dépréciations	9 222				9 328
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				62 184	62 184
Autres charges	6 873				7 093
Charges financières	3				3
Charges exceptionnelles	15 937				15 937
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices			27		27
Total	167 412		27	62 184	980 095

Autres informations

Détail des Charges par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées en France Versement à d'autres organismes	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger par l'organisme	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger Versement à d'autres organismes	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Générosité du public	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS Autres ressources
Achats de marchandises	643					
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	136 862		13 478	13 165	79 224	28 833
Aides financières				222 560		
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements	137 901		27 585		36 224	13 183
Charges sociales	67 334		13 469		17 687	6 437
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 900					
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges						
Charges financières						
Charges exceptionnelles						
Participation des salariés aux bénéfices						
Impôts sur les bénéfices						
Total	345 640		54 532	235 725	133 135	48 453

	Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Achats de marchandises					643
Variation de stocks					
Autres achats et charges externes	21 745				293 307
Aides financières					222 560
Impôts, taxes et vers. assimilés	7 793				7 793
Salaires et traitements	89 775				304 668
Charges sociales	18 106				123 033
Dotations aux amortissements et dépréciations	3 596				6 496
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés				81 037	81 037
Autres charges	3 535				3 535
Charges financières	434				434
Charges exceptionnelles	716				716
Participations des salariés aux bénéfices					
Impôts sur les bénéfices			45		45
Total	145 700		45	81 037	1 044 267

Autres informations

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTION NEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	24 906				24 906
Prestations de services			24 225		24 225
Personnel bénévole	2 267				2 267
Total	27 173		24 225		51 398

Détail des Contributions volontaires par origine et destination (N-1)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	MISSIONS SOCIALES réalisées en France	MISSIONS SOCIALES réalisées à l'étranger	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTION NEMENT	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
Secours en nature					
Mises à dispo. gratuites de biens	12 907				12 907
Prestations de services	52 494				52 494
Personnel bénévole	1 545				1 545
Total	66 946				66 946

Compte d'emploi annuel des ressources

	Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023
EMPLOIS PAR DESTINATION		
1 - Missions sociales		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	330 916	253 414
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	37 423	39 981
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	58 631	172 827
2 - Frais de recherche de fonds		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	140 365	133 135
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
3 - Frais de fonctionnement	126 579	106 856
Total des emplois	693 914	706 213
4 - Dotations aux provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	62 184	81 037
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		76 259
Total	756 098	863 509
RESSOURCES PAR ORIGINE		
1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 900	2 300
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	165 349	150 681
- Legs, donations et assurances-vie		88 002
- Mécénats	543 133	512 701
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	11 775	
Total des ressources	722 158	753 684
2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice	18 114	109 826
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	15 827	
Total	756 098	863 509

Compte d'emploi annuel des ressources (suite)

	Exercice N 30/06/2024	Exercice N-1 30/06/2023
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 143 690	1 069 663
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-15 827	76 259
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-29 533	-2 232
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	1 098 330	1 143 690

NB : L'association a déterminé les ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice 30/06/20 à partir de l'analyse du modèle économique de HKIE.

Pour autant ces ressources reportées ne proviennent pas toutes d'opérations d'appels à la générosité et n'ont pas toutes donné lieu à l'émission de reçus fiscaux (notamment lorsqu'il s'agit de legs), mais sont désormais présentées en ressources issues de la générosité du public conformément aux nouvelles dispositions comptables.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination

L'annexe des entités qui doivent établir un CER comporte un compte de résultat par origine et destination (CROD), innovation du nouveau règlement pour présenter la totalité de l'activité des entités faisant appel à la générosité publique.

Ce CROD comporte une colonne relative à la générosité du public qui permet d'alimenter le CER.

A- Produits et charges par origine et destination

a. Produits par origine :

Les produits sont ventilés en fonction de leur provenance, à savoir s'ils sont liés à la générosité du public ou non.

✓ *Liés à la générosité du public :*

Les cotisations sans contrepartie correspondent aux cotisations des adhérents sur l'exercice.

Les Dons manuels contiennent les dons des particuliers ainsi que les dons des adhérents.

Le Mécénat contient les dons des entreprises.

Les produits financiers relatifs aux placements effectués par l'association sont considérés provenir des ressources liées à la générosité du public.

✓ *Non liés à la générosité du public :*

Les contributions financières sans contrepartie contiennent les dons reçus des associations et fondations.

Les autres produits non liés à la générosité du public contiennent les divers produits encaissés sur l'exercice qui ne correspondent pas à des dons (comme les transferts de charges liés aux remboursements encaissés, etc.)

b. Charges par destination

La répartition des charges figurant dans le compte de résultat entre les différentes rubriques du compte de résultat par origine et destination ainsi que de leur quote-part relevant de la générosité du public ont été faites selon les modalités ci-dessous :

Répartition des charges liées et non liées à la générosité du public :

Afin de déterminer le poids des charges liées à la générosité du public, il a été décidé d'appliquer le pourcentage que représentent les produits issus de la générosité du public sur l'ensemble des produits de l'exercice.

Soit pour l'exercice clos au 30/06/2024 un pourcentage de 76%.

A titre de comparaison, pour l'exercice clos au 30/06/23 le pourcentage était de 73%.

En cas de résultat déficitaire pour les produits et charges issus de la générosité du public, le déficit est compensé par le bénéfice des années antérieures reporté.

Note sur le Compte de Résultat par origine et destination (Suite)

Répartition des charges selon leur emploi :

Les emplois du CROD sont ventilés d'après la comptabilité analytique de l'Association et dans un deuxième temps selon une clé de répartition des frais fixes, dans les quatre rubriques d'emploi suivantes :

- ✓ Missions sociales réalisées en France
- ✓ Missions sociales réalisées à l'étranger
- ✓ Frais de recherche de fonds
- ✓ Frais de fonctionnement

La tenue de feuilles de temps par les salariés de l'Association permet de ventiler la masse salariale dans chaque rubrique citée ci-dessus de manière précise.

Pour l'exercice clos au 30 juin 2024, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes est la suivante :

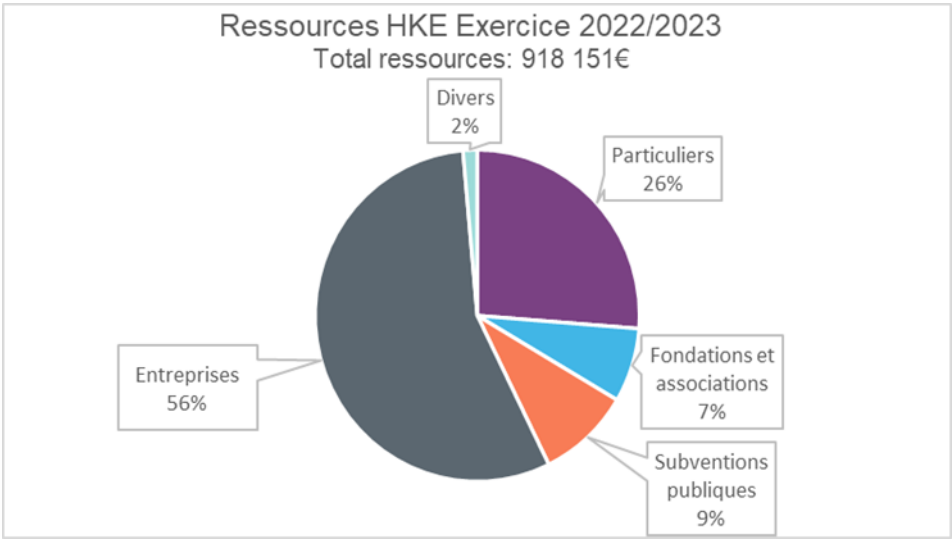
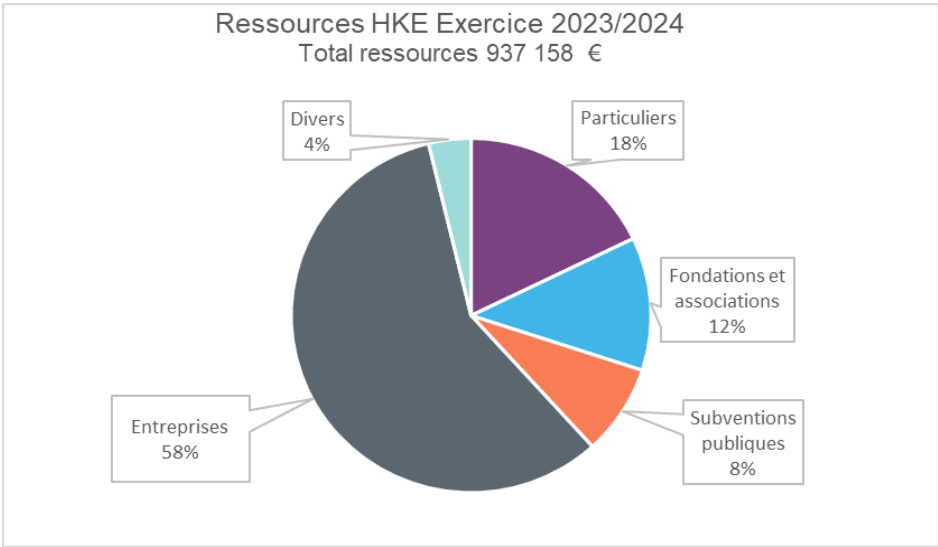
- Frais de fonctionnement : 26 % ;
- Frais de recherche de fonds : 16 % ;
- Missions sociales France : 50 % ;
- Missions sociales étranger : 8 %.

Au titre de l'exercice clos au 30 juin 2023, la clé de répartition permettant de répartir les frais fixes était la suivante :

- Frais de fonctionnement : 25 % ;
- Frais de recherche de fonds : 17 % ;
- Missions sociales France : 48 % ;
- Missions sociales étranger : 10 %.

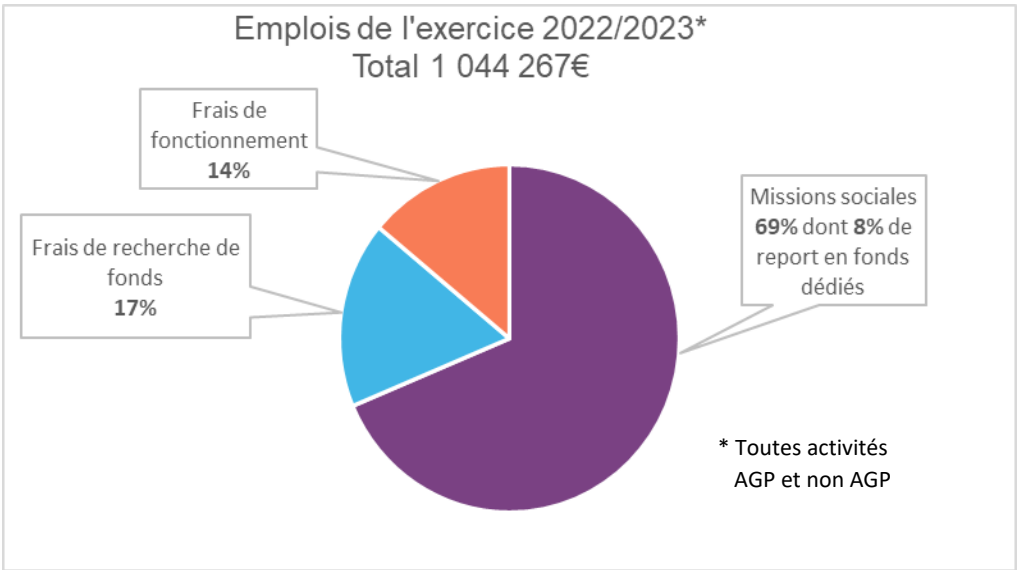
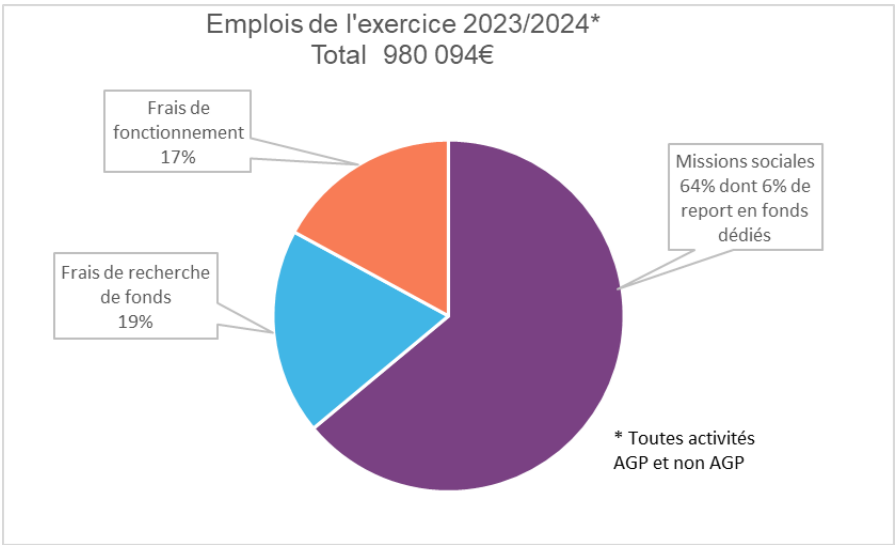
Ventilation des ressources

Répartition des ressources	2023/2024	2022/2023
Particuliers	167 249 €	240 983 €
Fondations et Associations	113 935 €	66 458 €
Subventions	77 150 €	84 983 €
Entreprises	543 133 €	512 701 €
Divers	35 691 €	13 026 €
TOTAL	937 158 €	918 151 €



Ventilation des emplois

Répartition des emplois	2023/2024	2022/2023
Missions sociales	626 980 €	716 934 €
Recherche de fonds / Développement	185 675 €	181 588 €
Frais de fonctionnement	167 439 €	145 745 €
TOTAL	980 094 €	1 044 267 €



Détail des projets de l'exercice et de l'utilisation des fonds dédiés

Pays	Activité	Encaissements de l'exercice	Actions sur le				
			Reports de l'exercice précédent	terrain et versements à d'autres ONG	Frais généraux	Reports à l'exercice suivant	Utilisation de Fonds propres
97035 EHFP and Gender Equity-BestInBrands - Bangladesh	Santé oculaire	18 347		15 273	3 074	-	
97037 VAS Kenya - Topsoe Request Kenya	Nutrition/santé oculaire	45 648		39 708	5 939	-	
97038 VAS Kenya - Optiver	Nutrition/santé oculaire	12 300	766	10 417	2 649	-	
97040 Nairobi Kenya Transforming Lives	Nutrition	10 000	-	8 333	1 667	-	
97381 VAS Discretionary	Nutrition/santé oculaire	3 800		3 167	633	-	
97382 VAS Discretionary	Nutrition/santé oculaire	791		659	132	-	
90705 PlanVue année 6 - France	Santé oculaire	420 718	17 348	305 762	70 120	62 184	
Total		511 603	18 114	383 319	84 214	62 184	-

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat contributeur	Allemagne				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
04/07/2023	Personne physique	Don	Direct	120	Virement
04/01/2024	Personne physique	Don	Direct	120	Virement
20/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
16/04/2024	Personne morale	Don	Direct	3 800	Virement
Total				4 240	

Etat contributeur	Bangladesh				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
01/11/2023	Personne morale	Contribution financière	Direct	18 347	Virement
Total				18 347	

Etat contributeur	Belgique				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
15/07/2023	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
09/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
09/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
19/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	50	Carte de crédit
Total				200	

Etat contributeur	Espagne				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
25/10/2023	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
20/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
13/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	20	Carte de crédit
Total				320	

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat contributeur	Etats-Unis				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
24/08/2023	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
29/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	250	Carte de crédit
04/01/2024	Personne morale	Don	Direct	683	Virement
14/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
19/03/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
27/03/2024	Personne physique	Don	Direct	400	Chèque
24/04/2024	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
Total				1 758	

Etat contributeur	Danemark				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
22/12/2023	Personne morale	Contribution financière	Direct	45 648	Virement
Total				45 648	

Etat contributeur	Israël				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
13/10/2023	Personne physique	Don	Direct	1 000	Virement
21/11/2023	Personne physique	Don	Direct	2 000	Virement
21/05/2024	Personne physique	Don	Direct	2 000	Virement
Total				5 000	

Etat contributeur	Italie				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
28/07/2023	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
20/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	5	Carte de crédit
Total				205	

Etat contributeur	Luxembourg				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
01/07/2023	Personne physique	Don	Indirect	180	Carte de crédit
01/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	180	Carte de crédit
13/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	10	Carte de crédit
Total				370	

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Etat contributeur	Pays-Bas				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
21/07/2023	Personne morale	Contribution financière	Direct	4 300	Virement
22/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	30	Carte de crédit
05/03/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
31/05/2024	Personne morale	Contribution financière	Direct	8 000	Virement
Total				12 530	

Etat contributeur	Pologne				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
24/04/2024	Personne morale	Contribution financière	Direct	139	Virement
19/04/2024	Personne morale	Contribution financière	Direct	652	Virement
Total				791	

Etat contributeur	Royaume Uni				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
11/07/2023	Personne physique	Don	Direct	252	Virement
09/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
10/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
11/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	84	Carte de crédit
13/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	50	Carte de crédit
22/03/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
28/05/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
Total				836	

Etat contributeur	Suisse				
Date de l'avantage ou de la ressource	Personnalité juridique du contributeur	Nature de l'avantage ou de la ressource	Caractère direct ou indirect de l'avantage ou de la ressource	Montant ou valorisation de l'avantage ou de la ressource	Mode de paiement
29/07/2023	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
29/08/2023	Personne physique	Don	Direct	100	Chèque
29/08/2023	Personne physique	Don	Direct	500	Chèque
08/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
09/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	1 000	Carte de crédit
24/12/2023	Personne physique	Don	Indirect	20	Carte de crédit
28/01/2024	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
04/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	125	Carte de crédit
05/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	75	Carte de crédit
06/05/2024	Personne physique	Don	Direct	500	Virement
07/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	100	Carte de crédit
09/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	800	Carte de crédit

Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

10/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	250	Carte de crédit
11/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	45	Carte de crédit
12/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	200	Carte de crédit
19/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
20/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	210	Carte de crédit
22/02/2024	Personne morale	Don	Indirect	50	Carte de crédit
23/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
24/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
25/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
26/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	50	Carte de crédit
26/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	45	Carte de crédit
27/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	25	Carte de crédit
29/02/2024	Personne physique	Don	Indirect	105	Carte de crédit
03/03/2024	Personne physique	Don	Indirect	50	Carte de crédit
26/03/2024	Personne morale	Don	Direct	1 250	Virement
28/05/2024	Personne physique	Don	Indirect	1 600	Carte de crédit
Total				7 600	